

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2007

	P	A	R		P	A	R
MAGALI FRANCOU-CARRON (MAIRE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
LUC REYNIER (1 <sup>ER</sup> ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GÉRARD CARDIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GASPARD PASDRMADJIAN (2ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARSÈNE DUBOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NICOLE BOULANGER (3ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PATRICIA CELCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEAN-MARIE GONSOLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRANCK GARAUD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RODOLPHE MASSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JEAN-PIERRE PELLISSIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 1/ Paiement factures d'investissement

Société Mairistem : 2864,42€TTC, logiciel de comptabilité.

Société Elec2A : 4377,36€TTC, complément de l'éclairage de l'église.

Société Altrad : 3219,63€TTC, mobiliers pour les salles de réunion.

Le Maire indique que, le budget 2007 n'étant pas adopté, une délibération doit être prise pour mettre en recouvrement ces dépenses à engager. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant que la totalité des crédits d'investissement ouverts en 2006 s'élève à 97386€, donne son accord pour le paiement de ces factures.

## 2/ Demande de subvention de fonctionnement pour la bibliothèque

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Général a octroyé en 2006 une subvention de fonctionnement pour la bibliothèque d'un montant de 3342€ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande au Conseil Général le renouvellement de la subvention de fonctionnement pour la bibliothèque municipale pour l'année 2007.

## 3/ Questions diverses

- **assistance logiciel Atalante pour la bibliothèque** : il est nécessaire de renouveler le contrat d'assistance du logiciel de gestion de la bibliothèque. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le contrat d'assistance par la société DECALOG Atalante pour un montant de 418,60€ pour la période du 01/02/07 au 31/08/08.
- **Réparation fuite d'eau** : les services techniques de la mairie ont dû intervenir pour une fuite d'eau. Les services techniques ont été dans l'obligation d'intervenir chez un particulier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande que soit facturée la réparation et le temps passé par l'employé communal.
- **Guide Sortir** : le Maire propose au Conseil, comme chaque année, de faire passer un encart publicitaire dans le guide « Sortir Alpes Dauphiné » pour un montant de 200,93€TTC. Accord du conseil.